

## EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 09 avril 2024

Délibérations du  
Comité Syndical

EPIDROPT

Délibération n° DE\_2024\_017

Date de la convocation : 25/03/2024

### Membres

en exercice :

17

*L'an deux mille vingt-quatre et le neuf avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 30 à la salle de réunion de la Salle des fêtes de Monteton - - 47120 - MONTETON, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.*

Présents : 9

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

**Présents :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Jean DE MONTEIL (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

**Présents non votants :**

**Représentés :**

**Excusés :** Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Jérôme BETAILLE (CD 24)

**Absents :** Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Daniel BARBE (CD 33), Laurent CAPELLE

**Secrétaire de séance :** Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

## **Objet : Station hydrométrique en amont du lac des Graoussettes : demande de subventions**

Monsieur le président rappelle à l'assemblée la décision de mettre en place d'une station hydrométrique en amont du lac des Graoussettes afin de mesurer le débit entrant dans le lac. Néanmoins le lac présente 3 arrivées d'eau et la station qui sera placée sur la Dourdenne ne permettra pas de garantir la réduction du débit réservé.

Il propose de solliciter financièrement l'Agence de l'Eau Adour Garonne et l'Etat pour cette opération.

Le plan de financement pour la fourniture et l'installation de 10 sondes hydrométriques serait le suivant :

<b>Dépenses de fonctionnement</b>	:	10 800.00 €
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
• Agence de l'Eau Adour Garonne (70 %)	:	7 560.00 €
• Etat (10 %)	:	1 080.00 €
• Syndicat mixte du Dropt Amont (5.40 %)	:	583.20 €
• Syndicat mixte du Dropt Aval (14.60 %)	:	1 576.80 €

### ***Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :***

- De solliciter une aide financière de l'Etat et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour le financement d'une station hydrométrique en amont du lac des Graoussettes,
- D'adopter le plan de financement ci-dessus,
- D'autoriser le président à signer toutes les pièces nécessaires à la présente demande.

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 10 avril 2024  
et publié ou notifié  
le 10 avril 2024

Le secrétaire de séance,  
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,  
Stéphane FARESIN